CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

- de 6 ans

FICHE DE FREQUENTATION
VACANCES DE JUILLET
ALSH DE : BEAUTOR

ALSH 2023

NOM et Prénom de l'Enfant : …… Date de Naissance : …… Age : ……

NOM et Prénom du Responsable légal : …… Téléphone : ……

INSCRIPTION À LA SEMAINE OBLIGATOIRE (!!! Places limitées)

	Semaine **AVEC** repas (1)	Semaine **SANS** repas	Matin	Après-Midi	ACCUEIL ECHELONNE (2)			
					De 8h00 à 9h00	De 8h30 à 9h00	De 17h00 à 17h30	De 17h00 à 18h00
Lundi 10 Juillet								
Mardi 11 Juillet								
Mercredi 12 Juilet								
Jeudi 13 Juillet								
Vendredi 14 Juillet	**FÉRIÉ**							
Lundi 17 Juillet								
Mardi 18 Juillet								
Mercredi 19 Juillet								
Jeudi 20 Juillet								
Vendredi 21 Juillet								
Lundi 24 Juillet								
Mardi 25 Juillet								
Mercredi 26 Juillet								
Jeudi 27 Juillet								
Vendredi 28 Juillet								
Lundi 31 Juillet								
Mardi 01 Août								
Mercredi 02 Août								
Jeudi 03 Août								
Vendredi 04 Août								

Le :
Signature :
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

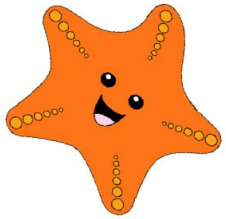

N° Allocataire CAF :

/__/__/__/__/__/__/__/__/

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Quotient Familial : /__/__/__/

IMPORTANT !!!

Toute semaine commencée est due dans sa totalité !!!

➔ **Le règlement du séjour s'effectuera à l'inscription**

☞**Toute absence au cours de la semaine ne sera remboursée que sur présentation d'un certificat médical.**

☞**En cas d'utilisation du Service de Bus, pensez à modifier la fiche de ramassage correspondante .(3)**

(1) - Repas : Lors des vacances de Juillet et Août, si les enfants déjeunent sur place, les repas sont fournis par la société de restauration A.P.I, les parents devront s'acquitter du prix du repas à la semaine.
(2) - Accueil échelonné : L'utilisation de ces tranches horaires est facturée.
(3) - Ramassage Bus : Veuillez demander la fiche lors de l'inscription